



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

A
DA
LI



**Association pour le Développement
de l'Accompagnement, du Logement
et de l'Insertion**



SOMMAIRE

6 L'ASSOCIATION ADALI

| | |
|----------------------------------|---|
| Identité..... | 6 |
| Territoires d'intervention | 7 |
| Pôles d'activités | 7 |

8 LOGEMENT - HÉBERGEMENT

| | |
|---|----|
| Les résidences Habitat Jeunes - FJT | 10 |
| L'accompagnement renforcé des jeunes en Contrat Jeunes Majeurs | 12 |
| Les logements transitoires jeunes | 13 |
| Les logements temporaires | 14 |
| La médiation et l'intermédiation locative | 15 |
| Les pensions de famille | 15 |
| Intermédiation locative et accompagnement des familles ukrainiennes..... | 16 |
| Les dispositifs d'accompagnement vers le logement | 18 |
| L'accompagnement vers le logement des jeunes réfugiés | 18 |
| Les plateformes Loj'Toît | 20 |
| L'accompagnement social lié au logement..... | 21 |

22 INSERTION

| | |
|---------------------------|----|
| Les accueils de jour..... | 24 |
| La référence RSA..... | 27 |

28 FAMILLE

| | |
|--|----|
| La médiation familiale..... | 30 |
| Espace rencontre parents / enfants | 31 |

32 ENFANCE

| | |
|--|----|
| Service d'Hébergement et d'Accompagnement Éducatif Diversifié | 34 |
| L'accompagnement des MNA de 16 à 21 ans | 36 |
| Le Point Accueil Écoute Jeunes | 39 |

40 SANTÉ

| | |
|---|----|
| Les Appartements de Coordination Thérapeutique .. | 42 |
| Le service mobile accès santé..... | 45 |

46 LES SERVICES SUPPORTS

| | |
|--------------------------------------|----|
| Ressources humaines..... | 48 |
| Projet et développement | 51 |
| Services généraux | 52 |
| Moyens techniques et matériels | 52 |
| Moyens financiers..... | 54 |
| Partenaires | 55 |

ÉDITO

La sortie progressive de la crise COVID a nécessité une nouvelle fois le suivi chronophage des recommandations et leurs adaptations constantes au sein de notre organisation.

L'année 2022 est également marquée par la revalorisation du travail social à travers l'obtention de la prime Ségur. Bien que nous pouvons pleinement nous réjouir de la reconnaissance de notre secteur par les pouvoirs publics, les atermoiements concernant le périmètre des secteurs d'activité et des métiers concernés, a été source d'incompréhension, de sentiment d'injustice voire de colère chez les professionnels. A la fin de l'année, la grande majorité des postes relevant des métiers de l'accompagnement a été financée mais le compte n'y est pas. Afin de ne pas créer d'inégalités salariales, notre Conseil d'Administration a fait les choix d'octroyer le « Ségur » à l'ensemble des professionnels des métiers de l'humain. Mais force est de constater qu'il reste cependant des oubliés. En effet, les salariés des fonctions support ne sont pas concernés. Nous pouvons cependant saluer le travail engagé par notre branche qui a permis d'octroyer une indemnité de fonction d'appui à l'accompagnement social, à l'ensemble des professionnels exclus du Ségur.

Le 24 février 2022, la Russie déclarait la guerre à l'Ukraine. Afin de proposer un hébergement et un accompagnement aux familles réfugiées ukrainiennes, ADALI habitat s'est naturellement et rapidement engagée aux côtés des services de l'Etat. L'association et ses professionnels ont su se mobiliser pour louer et équiper de nouveaux logements, et proposer un accueil de qualité dans un contexte d'urgence.

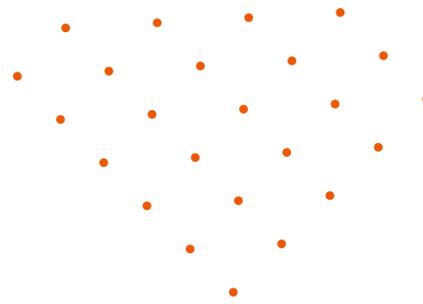
Cette année a également été marquée par l'ouverture de nouveaux services dans le champ de la santé et du logement notamment, ainsi que par la réflexion et l'adaptation de nos pratiques professionnelles.

Cette année 2022 a été une année dense.

Dans un contexte sanitaire stabilisé mais quelque peu incertain, dans un environnement géopolitique tendu aux portes de l'Europe et devant le constat de changement climatique, nous devons continuer à nous projeter afin d'adapter ou de construire des réponses répondant aux besoins grandissants des publics vulnérables.

Eufémia RAGOT
Présidente

Céline LACÔTE
Directrice générale



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Eufémia Ragot
Présidente

Michel Renaud
1^{er} Vice-président

Michel Bouvier
2^e Vice-président

Christian Simon
3^e Vice-président

Thierry Lata arche
Trésorier

Nicolas Toussaint
Trésorier Adjoint

Francis Jacques
Secrétaire

Alain Sommacal
Secrétaire Adjoint

Jean-Marie Klein
Administrateur
Conseiller spécial à la
Présidence

Monique Thenot
Administratrice

Agnès Villeroy De Galhau
Administratrice

Jean-Philippe Bolle
Administrateur

Françoise Boiteux
Administratrice

Lionel Gérardin
Administrateur



L'ASSOCIATION ADALI



IDENTITÉ

ADALI est une association sociale et médico-sociale dans les Vosges et en Meurthe-et-Moselle.

Au quotidien, ADALI œuvre au développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. L'association s'appuie sur les ressources et potentialités des personnes pour proposer un accompagnement adapté.

**L'association ADALI est guidée
par des valeurs humanistes avec pour principe fondateur
la valorisation de la personne accompagnée.**

Tolérance et solidarité sont deux piliers d'ADALI.

L'association place au cœur de son action la promotion individuelle et citoyenne, la mixité sociale et la bienveillance.

Au fil des années, l'association a évolué pour s'adapter aux nouvelles réalités sociales et aux différentes évolutions institutionnelles afin que l'accompagnement qu'elle propose s'inscrive au plus proche des besoins des personnes en difficulté.

Au cours de l'année 2022, le conseil d'administration a œuvré pour élaborer le nouveau projet associatif de notre association pour la période 2023-2028. Ce document prend en compte les acquis et expériences de notre histoire associative, implique l'identification d'un socle de valeurs qui animent tous les acteurs d'ADALI et fixe les ambitions et engagements qui nous permettra de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.



TERRITOIRES D'INTERVENTION

ADALI est présente sur les départements de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges.

L'association est organisée autour de trois secteurs géographiques :



**La Métropole
du Grand Nancy**



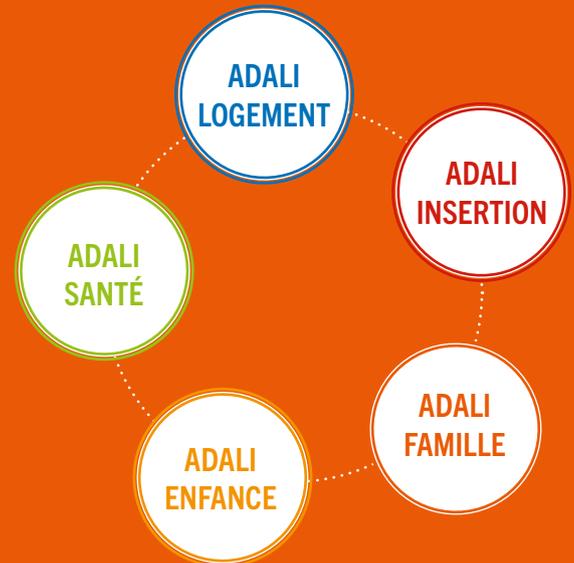
L'Ouest Vosges
(principalement sur
les communes de
Neufchâteau, Vittel,
Mirecourt)



**Les Vosges
Centrales**
(principalement
sur les communes
d'Épinal, Golbey et
Monthureux-sur-
Saône/Darney)

PÔLES D'ACTIVITÉS

ADALI inscrit ses missions au sein de 5 pôles d'activités :





LOGEMENT HÉBERGEMENT

Le pôle Logement - Hébergement de l'association est transversal aux différents pôles géographiques de l'association. Que ce soit sur le Grand Nancy, sur le pôle Ouest Vosges ou sur le pôle Vosges Centrales, l'habitat y est présent. Historiquement, l'association œuvre dans ce champ depuis 1958. Pour l'association, **la promotion de l'habitat est une dimension centrale à la réduction des inégalités sociales.**

L'association a déployé de nombreux outils afin de permettre aux personnes accompagnées de s'investir affectivement dans un espace afin d'y créer un sentiment de sécurité qui leur permet d'entreprendre ensuite les démarches qui sont importantes pour elles au sein de la société.



LES RÉSIDENCES HABITAT JEUNES - FJT



Grand Nancy
Ouest Vosges
Vosges Centrales

Les Résidences Habitat Jeunes - FJT proposent aux jeunes âgés de 16 à 30 ans des installations matérielles pour le logement et les moyens d'accès à l'autonomie. Ils ont pour mission la promotion individuelle et collective des jeunes, le soutien à leur insertion sociale et professionnelle par l'emploi, la formation, la santé, l'habitat et la vie sociale.

Les Résidences Habitat Jeunes - FJT d'ADALI représentent une réponse adaptée à la diversité du public accueilli et permettent un accès progressif à la responsabilisation et à l'autonomie. L'association compte 8 résidences sur l'ensemble de ses territoires allant du studio au T3.

La diversité de FJT permet à l'association de proposer des formules logement / accompagnement adaptées aux besoins et attentes des jeunes.

Les deux objectifs principaux des résidences sociales FJT sont:

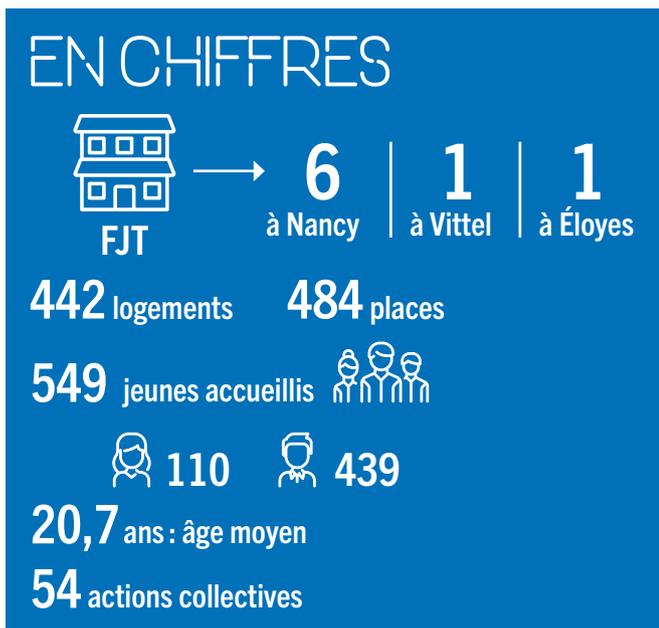
- . Proposer une solution de logement temporaire et transitoire
- . Mettre en œuvre un programme d'accompagnement social et d'insertion professionnelle des résidents-es, en individuel comme en collectif.

Le FJT représente une réponse à un moment pour des jeunes en pleine construction.

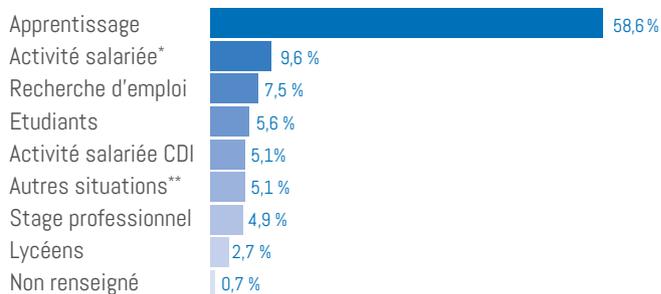
L'offre d'ADALI est au plus proche des réalités des jeunes et des territoires à travers des logements variés et des formes d'accompagnement individualisées.

En août 2022, ADALI a ouvert une nouvelle résidence sur la commune d'Éloyes (88) composée de 82 logements sur le site de la Mauffrey Academy permettant aux jeunes apprenants de se loger proche de leur lieu de formation.

L'ouverture de cette nouvelle résidence et l'obtention du statut de FJT pour la résidence Campus à Maxéville viennent augmenter le parc de logements FJT de l'association .



SITUATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE



* CDD - Intérimaires

** (GJ, E2C, Mesure d'insertion, auto-entrepreneur, service civique)

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ DES JEUNES EN CONTRAT JEUNES MAJEURS



Le pôle Grand Nancy accompagne jusqu'à quarante-cinq jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance et disposant d'un Contrat Jeunes Majeurs.

Le Contrat Jeune Majeur permet de prolonger, au-delà de l'âge de dix-huit ans et jusqu'à vingt et an, le soutien de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il peut consister en :

- . **Une participation financière** sous la forme d'une allocation variant en fonction des ressources du jeune,
- . **Une aide à domicile** par un intervenant socioéducatif, par exemple,
- . **Une prise en charge des dépenses courantes et de l'hébergement à titre temporaire** par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Cette prestation s'appelle « Accueil provisoire jeune majeur ».

L'association accompagne les jeunes logés au sein de la résidence sociale Campus, des Résidences Habitat Jeunes-FJT du Grand Nancy ou de logements en diffus afin de faciliter leur transition vers le statut d'adulte autonome. L'association propose un accompagnement renforcé aux jeunes et les soutient dans tous les domaines de leur vie : démarches administratives, logement, vie quotidienne, savoir-habiter, scolarité, insertion socioprofessionnelle, citoyenneté.

EN CHIFFRES

45 places : capacité du service

67 jeunes accompagnés 



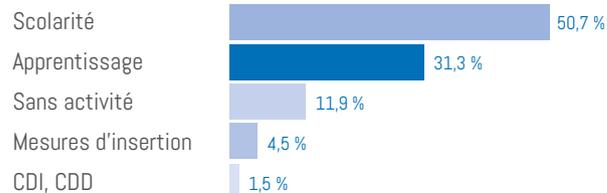
9



58

18 ans : âge moyen

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES



LES LOGEMENTS TRANSITOIRES JEUNES



Grand Nancy



Vosges Centrales

L'objectif principal du dispositif est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans, en situation de rupture et dont le manque d'autonomie et les ressources financières ne leur permettent pas un accès aux logements de droit commun. Le dispositif propose un hébergement en diffus et un accompagnement global renforcé.

Depuis 2020, l'association dispose de logements à Nancy et à Épinal.

L'accompagnement vise à :

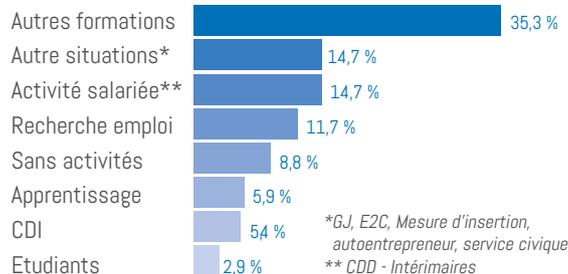
- . **Développer** le pouvoir d'agir des jeunes
- . **Reconstituer** un lien positif et structurant avec leur environnement
- . **Travailler** sur le savoir-habiter et le développement de l'autonomie
- . **Mettre en place** des activités spécifiques et collectives favorisant la redynamisation des parcours de vie des jeunes pour améliorer leur estime de soi et leur permettre de se projeter vers un avenir positif

Les jeunes accueillis au sein du dispositif sont des jeunes aux parcours complexes souvent concernés par un parcours ASE, PJJ ou ayant déjà une expérience avec l'hébergement d'urgence.

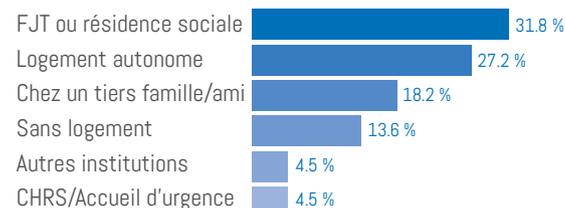
Dans les Vosges, il a été constaté en 2022 une augmentation progressive de la durée de l'accompagnement : de 7 mois les deux premières années d'activité à 9 mois et demi en 2022. Les situations person-

nelles et financières sont davantage dégradées à l'arrivée sur le service; davantage de rupture de parcours professionnels ou d'insertion; problématique de justice plus fréquemment rencontrée par les jeunes accompagnés. Tout ceci nécessite un accompagnement et un suivi encore plus renforcé et de fait chronophage.

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE



SITUATION LOGEMENT À LA SORTIE



EN CHIFFRES

19 logements pour 30 places
11 logements pour 18 places à Nancy
7 logements pour 12 places à Épinal

48 jeunes accompagnés  **18**  **30**

21,7 ans : âge moyen

LES LOGEMENTS TEMPORAIRES



Les logements temporaires sont destinés à héberger des personnes défavorisées pour une durée d'environ 6 mois renouvelable et à favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle. Véritable tremplin vers l'autonomie, ils proposent les règles que la location d'un logement impose dans le cadre d'un accompagnement de proximité : paiement d'une redevance mensuelle adaptée aux ressources, entretien du logement et des communs, démarches liées à l'insertion sociale et professionnelle de la personne.

Répartis sur le territoire Ouest Vosges, les logements temporaires représentent une alternative à destination d'un public aux parcours complexes. L'accompagnement y est souvent soutenu et adapté.

Pour accéder à un logement temporaire, les personnes doivent répondre à trois critères :

- . **Une autonomie minimum** dans le logement et dans les gestes de la vie quotidienne ;
- . **Des ressources même minimes** qui permettent néanmoins à la personne de subvenir à ses besoins primaires ;
- . **Un engagement de la personne** dans son parcours en direction d'un logement classique ou accompagné.

De par la souplesse d'accès au dispositif, les logements temporaires représentent un outil particulièrement intéressant dans l'insertion d'un public défavorisé en recherche de solution concrète.



EN CHIFFRES

Parc de **25** places

33 personnes logées 

 **6**

 **23**

 **4**

LA MÉDIATION ET INTERMÉDIATION LOCATIVE

La Médiation Locative consiste en la sous-location de 4 logements situés à Vittel, à des ménages relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Plus Démunis (financement Conseil Départemental). L'accueil et l'accompagnement des ménages intervient souvent après un parcours locatif chaotique. L'ensemble des problématiques qui constitue le quotidien des personnes accompagnées est travaillé.

L'Intermédiation Locative permet à ADALI de sous-louer temporairement un logement à un ménage qui se trouve en fin de parcours d'hébergement, à l'issue d'une expulsion locative ou encore pour l'accès à un nouveau logement (financement Etat). La particularité de ce dispositif réside dans le fait que l'association loue le futur logement du ménage qu'elle lui met à disposition pour une période de 6 à 18 mois. Durant ce temps, l'accompagnement va consister à construire une véritable passerelle entre le propriétaire et le futur locataire. A l'issue de la période d'accompagnement, ADALI glisse le bail au nom du ménage qui devient ou redevient locataire de plein droit.

EN CHIFFRES

9 personnes accompagnées



4



5

LES PENSIONS DE FAMILLE

Les pensions de famille, ou maisons relais ont été formalisées par une circulaire datant de 1997. Suite à la réussite de l'expérimentation, les objectifs du projet ont été formalisés en 2002. A la suite de cela, deux autres dispositifs ont été créés, l'un à destination des populations vieillissantes et l'autre pour les personnes souffrant de troubles psychiques, les Résidences Accueil.

L'association propose un accueil au sein de **deux maisons relais, à Neufchâteau et à Vittel** et a ouvert en 2020 **une résidence accueil dédiée à un public souffrant de troubles psychiques à Neufchâteau**. Ces logements sont destinés à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, en situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et/ou psychologique rend impossible à échéance prévisible un accès à un logement ordinaire.

Les pensions de famille associent logements privés et parties communes ainsi qu'un accompagnement afin de créer un environnement sécurisant et de travailler à des actions de réinsertion durable.

Tout au long de l'année, les personnes accueillies travaillent, proposent, organisent avec l'équipe, des repas collectifs, des animations, des sorties culturelles, des ateliers manuels.

EN CHIFFRES

21 personnes logées



8



13

47 ans : âge moyen

2 maisons relais

1 résidence accueil

17 places en maisons relais

12 places en résidence accueil

86 % taux d'occupation global

94 % pour les MR

74 % pour la RA

INTERMÉDIATION LOCATIVE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES UKRAINIENNES



Afin de répondre à la situation de crise, l'association s'est mobilisée dans un temps très court pour mettre en place des conditions matérielles et humaines permettant d'accueillir, de loger et d'accompagner les familles ukrainiennes.

Le Conseil d'Administration s'est rapidement positionné en ce sens. Ce déploiement a impliqué une forte mobilisation des salariés.es du Pôle Grand Nancy, de l'équipe technique, des fonctions support administratives et de la Direction.

De nombreux liens ont été établis avec la Préfecture et les services déconcentrés de l'Etat (DDETS), mais également avec de nombreux partenaires du territoire, notamment : bailleurs sociaux mettant à disposition des logements sur la Métropole et au-delà, acteurs de l'hébergement, acteurs ressources pour l'équipement des logements, l'urgence alimentaire, l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi ou à la formation...

À leur arrivée en France et avant d'être orientés vers ADALI, les publics ukrainiens bénéficient d'un accueil spécifique et d'ouverture de droits (incluant le droit au séjour pour 6 mois) en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, puis sont accueillis dans un centre d'hébergement.

Ces familles sont ensuite orientées vers ADALI pour être logées et accompagnées, dans le cadre du dispositif d'intermédiation locative financé par la DDETS. Un parc de 27 logements sociaux, du T2 au T5, situés à Nancy et en périphérie, a été déployé incluant quelques logements issus de notre parc.

Une fois installées par ADALI, les familles bénéficient d'un accompagnement global visant à stabiliser leur situation et favoriser leur insertion sur le territoire. L'accompagnement est adapté en fonction des besoins des familles, dont la composition peut intégrer aussi bien des parents (le plus souvent la mère venue en France sans son mari), d'enfants de tous âges (du bébé au jeune adulte) et dans une moindre mesure des grands-parents.



Les démarches réalisées ont consisté notamment :

- . **À procéder aux différentes inscriptions des enfants en fonction des âges** : crèches, accueils de loisirs, mais aussi cadre scolaire ou étudiant...
- . **Pour les publics adultes, à travailler les conditions de la mise à l'emploi** : orientation vers des cours de Français Langue Etrangère, vers les emplois accessibles et événements (ex Job Datings en lien avec Pôle Emploi et le monde de l'entreprise à la Préfecture),
- . **Pour les personnes malades, à faire le lien avec les partenaires de la santé pour la prise en charge des pathologies parfois lourdes** (cancers, prothèses, ...).
- . **Transversalement, à travailler l'accès aux ressources et aux aides pour la vie quotidienne et le logement, ainsi que le statut des personnes** : liens avec l'OFII et la Préfecture pour le bénéfice de l'Allocation de demande d'Asile (ADA) et le renouvellement des autorisations de séjour, appui aux demandes d'APL auprès de la CAF 54, lien vers les épiceries solidaires...
- . **La question du logement est également accompagnée, outre l'accès aux aides** : savoir habiter, informations sur les modes de chauffage...

S'agissant de publics très largement allophones, la travailleuse sociale mobilisée à temps plein doit s'adresser à ces derniers en langue anglaise ou à tout le moins à l'aide de traducteurs électroniques, ce qui alourdit les accompagnements.

EN CHIFFRES

49 familles accueillies

Soit **110** personnes 

 **51**  **13**  **46**

27 logements captés
pour l'accompagnement

LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT DES JEUNES RÉFUGIÉS

L'objectif de ce dispositif est de faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes accompagnées.

Toutes les personnes accompagnées par les professionnels des différentes associations sont issues de la demande d'asile et bénéficient soit du statut de réfugié, soit de la protection subsidiaire.

Le public est orienté dans le cadre des Comités Techniques des Réfugiés Régularisés (CTRR) portés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et organisés une fois par mois.

ADALI a la spécificité d'accompagner 20 jeunes de moins de 30 ans. Accueillies dans des centres d'hébergement, les personnes sont orientées vers le dispositif si elles répondent aux quatre critères suivants :

- . **Sortir d'une structure d'hébergement**
- . **Avoir besoin d'un accompagnement**
- . **Avoir moins de 30 ans**
- . **Bénéficier du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire**

Dernière année pleine pour le dispositif Réfugiés Régularisés avant la mise en place prévue d'AGIR courant 2023.

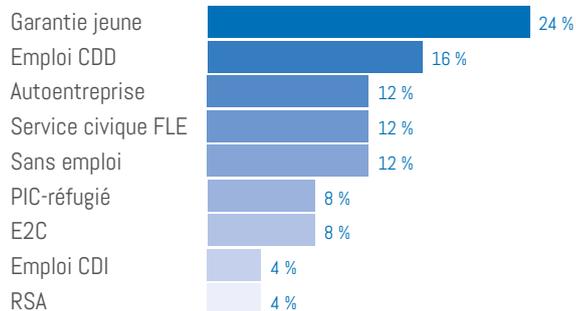
De par un difficile accès aux ressources et une orientation sur le dispositif de publics, davantage que les années précédentes, au début de leur parcours d'insertion, des difficultés accrues sont apparues en 2022 pour reloger directement les publics dans le parc classique. Faute d'autres solutions, l'orientation en FJT combinée à l'accompagnement renforcé Réfugiés Régularisés est davantage en adéquation avec les besoins identifiés.

En marge des accompagnements individuels, ADALI a poursuivi au premier semestre 2022, l'accompagnement socio-professionnel collectif des jeunes en service civique adapté.





SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES À L'ENTRÉE (HORS ACC SERVICE CIVIQUE)



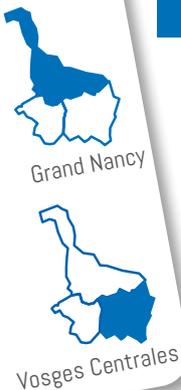
EN CHIFFRES

36 jeunes accompagnés 

25 jeunes dans le cadre d'un accompagnement individuel

11 jeunes accompagnés dans le cadre des actions collectives menées avec les jeunes en service civique

24 ans : âge moyen



LES PLATEFORMES LOJ'TOÏT

Il s'agit d'un « guichet unique logement » ouvert aux 16-30 ans sur le territoire du Grand Nancy, d'Épinal et de l'Ouest Vosgien.

Les Plateformes Loj'Toît ont pour objectifs :

- . **D'accueillir, informer, orienter et accompagner ces jeunes** dans leur projet d'accès au logement, durable ou temporaire, individuellement et/ou dans le cadre d'actions collectives.

- . **De favoriser la mobilité professionnelle des jeunes.**

Aussi bien en individuel qu'en collectif, l'accompagnement proposé s'adapte à chacun des jeunes rencontrés, ainsi qu'aux besoins et attentes de ces derniers, qu'ils soient exprimés par les jeunes ou repérés par la conseillère Loj'Toît en entretien.

L'accompagnement individuel se décline à travers les points suivants :

- . **Identification des besoins** et informations générales autour du logement,
- . **Évaluation du projet de logement** du jeune,
- . **Accompagnement du jeune dans ses démarches administratives** d'accès aux droits, orientation vers des offres de logement et/ou d'hébergement correspondant à sa situation et à sa demande.

Les jeunes accueillis manifestent **leur besoin de logement ou d'hébergement et également un besoin en termes d'accompagnement dans les démarches** à mener en amont du logement et sur les questions concrètes liées aux droits et devoirs du locataire (bail, caution...).

Le bas niveau de ressources des jeunes, et, en particulier pour de nombreux cas de publics que nous rencontrons l'irrégularité de leurs revenus de par des parcours discontinus et l'impossibilité pour les jeunes d'accéder au RSA représentent des dif-



ficultés importantes. Dans les Vosges, nous partageons avec nos partenaires le besoin de développer sur le territoire des solutions Habitat Jeunes.

Il est à souligner que nous avons bénéficié, d'un soutien complémentaire de la CAF 54 pour la plateforme du Grand Nancy, qui nous a permis d'augmenter le temps de travail de la conseillère Loj'Toît et ainsi élargir notre intervention auprès du public cible. Cette extension vise notamment à renforcer notre action auprès des jeunes vivant en QPV, logés au sein des FJT, ou encore accompagnés par des dispositifs spécifiques. Ce financement vient compléter celui de la Région Grand Est et de la Métropole du Grand Nancy.

Lieux de permanence

Grand Nancy

- . Mission Locale du Grand Nancy
- . FJT Les Abeilles à Nancy
- . Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy

Vosges

- . Service Odyssee à Épinal
- . Mission Locale d'Épinal
- . Maison ressources de Vittel
- . Mission Locale de Neufchâteau

EN CHIFFRES

389 jeunes rencontrés  dans le cadre d'entretiens individuels

199 jeunes accueillis dans le cadre des actions collectives

35 actions collectives



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT

L'Accompagnement Social Lié au Logement porté par ADALI Ouest Vosges est un dispositif à destination des bénéficiaires du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

L'objectif est de faciliter l'accès au logement ou le maintien dans le logement des ménages, quel que soit leur composition, tout en favorisant leur autonomie dans la vie quotidienne grâce à un accompagnement dans les démarches administratives, la gestion du budget ou la priorisation des achats.

L'intervenante sociale, en étroite collaboration avec les services du Conseil Départemental des Vosges, intervient sur le secteur Ouest Vosgien, sur le territoire de la MSVS de Neufchâteau jusqu'à la ville de Mirecourt. En entretien à domicile ou au bureau, l'accompagnement est adapté à la situation et aux besoins des ménages.

Le suivi peut durer jusqu'à 18 mois. Les modalités de renouvellement ou d'arrêt anticipé pour non-adhésion du bénéficiaire sont échangées lors des comités de suivi réguliers entre ADALI et la MSVS afin d'assurer un accompagnement rigoureux et adapté aux situations des personnes.

L'ASLL répond à une charte proposant trois grandes orientations :

- . La mise en confiance du public
- . La disponibilité de l'intervenante sociale et de l'association
- . Le travail en réseau



EN CHIFFRES

25 personnes accompagnées 

 **13**  **12**

25 mesures prises :

. 14 concernent un accompagnement au maintien dans le logement

. 11 concernent un accès à un logement



INSERTION

Le pôle Insertion regroupe plusieurs dispositifs visant à faciliter l'inclusion sociale ou socio-professionnelle des personnes accompagnées :

- . Les accueils de jour, à Épinal, Neufchâteau, Vittel et Mirecourt
- . La référence RSA, à Neufchâteau et Épinal

Les équipes œuvrant dans le champ de l'insertion et travaillant avec des publics fragiles ont dû faire preuve de vigilance pendant toutes les phases de confinement afin de limiter la dégradation des situations des personnes.

LES ACCUEILS DE JOUR

Appelés également Accueil Écoute, les accueils de jour sont nés de la volonté de pouvoir proposer aux personnes en situation de grande précarité « une réponse immédiate, de proximité et inconditionnelle » sur les territoires.

Pour ADALI, les dispositifs Accueil Écoute sont des espaces d'échange et d'écoute pour des personnes sans logement ni hébergement, des personnes hébergées ou logées en situation d'isolement et de précarité sociale et/ou économique.

Le dispositif remplit trois objectifs :

- . Rompre l'isolement et favoriser l'ouverture des personnes et le lien social,
- . Mettre à disposition des publics un endroit sécurisant,
- . Proposer des services répondant aux besoins des publics (lessive, nourriture, sanitaires, aide aux démarches, espace chaleureux, etc.).

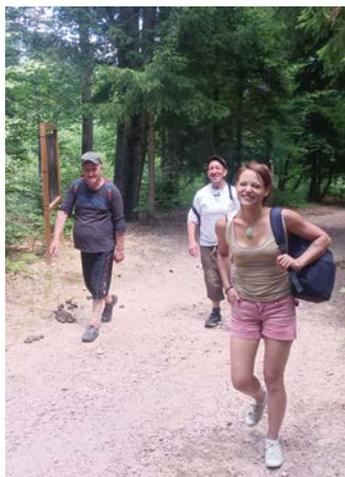
Le public accueilli est majoritairement bénéficiaire des minima sociaux ou n'a aucune ressource, pour les plus jeunes (les moins de 25 ans ne pouvant pas bénéficier du RSA). Ces personnes fragilisées présentent souvent un cumul de difficultés : financières, familiales, de logement, de santé et/ou d'emploi. L'espace offert à ce public est un lieu de socialisation mais également un endroit où l'équipe travaille avec les personnes leur projet de vie.

La présence d'une infirmière coordinatrice des soins sur l'accueil de jour d'Épinal permet d'accompagner le public vers la conscientisation de leur santé et une meilleure connaissance des dispositifs existants sur le territoire.



Quest Vosges

Vosges Centrales



EN CHIFFRES

8 638 passages,
soit 19% d'augmentation par rapport à 2021

407 personnes accueillies 

 **110**  **297**

38 jeunes de moins de 25 ans

4 708 repas distribués (petit-déjeuners,
dépannage alimentaire, repas collectifs...)

378 douches **478** lessives **32** vestiaires

653 entretiens individuels

139 actions collectives

FOCUS

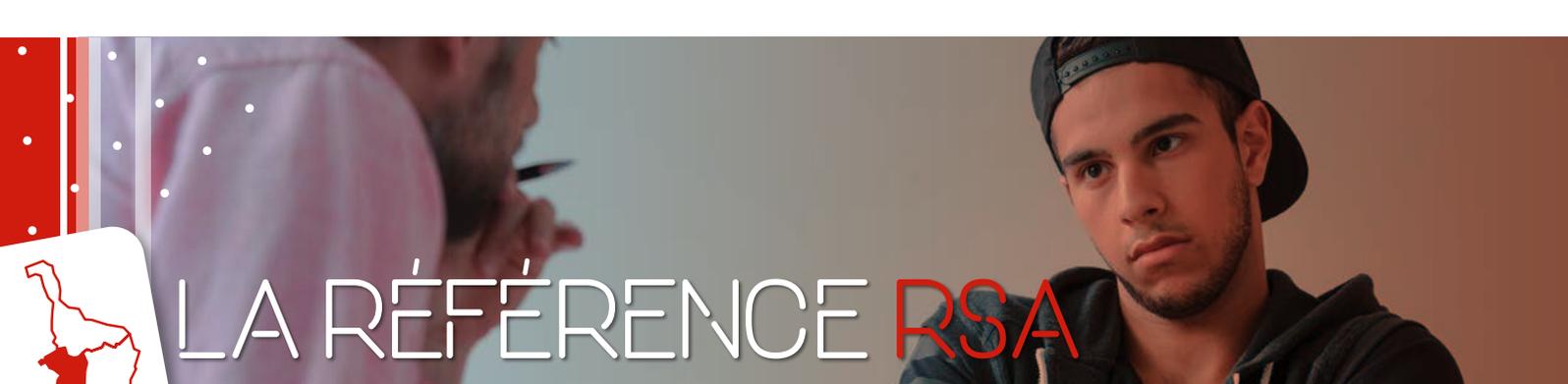
Conseil Départemental des Personnes Accompagnées

Le premier Conseil Départemental des Personnes Accompagnées s'est tenu le 26 juillet dans nos locaux à Epinal. Organisé par la Fédération des acteurs de la solidarité, l'objectif est de déployer des instances de participation à l'échelle des départements, d'augmenter la participation des personnes concernées et de recueillir plus finement leur parole. ADALI a activement participé à cette rencontre aux cotés de la FAS en mobilisant des personnes fréquentant les accueils de jour d'Epinal et Neufchâteau, des personnes hébergées ou logées au sein des Logements Transitoires Jeunes, des Pensions de famille, de la Résidence Accueil et des Appartements de Coordination Thérapeutique.

Des professionnels.es de ces différents services se sont également mobilisés pour accompagner la démarche. 14 personnes accompagnées et 6 salariés.es ont activement participé à cette journée d'échange, aux cotés d'autres usagers et partenaires vosgiens. Les thématiques retenues par les usagers et abordées lors de cette rencontre étaient l'hébergement/logement, la dématérialisation et l'accès aux droits, ainsi que la mobilité.

Des représentants.tes de ce CDPA ont été reçus.es le 21 novembre par le directeur et la directrice adjointe de la DDETSPP des Vosges afin de présenter leurs travaux et échanger sur les besoins et attentes.





LA RÉFÉRENCE RSA

Le rôle du référent unique RSA est d'accueillir et d'accompagner les personnes en vue de les aider à construire leur parcours d'insertion.

Le référent RSA est un interlocuteur unique, identifié et repéré par le bénéficiaire. Il propose un accompagnement social.

Son rôle est de :

- . Définir un projet
- . Fixer des étapes
- . Déclencher les mesures, prestations et actions appropriées...

Le référent RSA assiste la personne dans la construction de son parcours d'insertion sociale et professionnelle, tout en étant garant de la cohérence et faisabilité des étapes qui le composent. Il s'appuie sur les réponses de droit commun et l'offre d'insertion du territoire et du département. Il développe des relations privilégiées avec toutes les structures d'insertion de son champ d'intervention (social, santé, professionnel).

EN CHIFFRES

136 personnes accompagnées 

 **65**

 **71**





FAMILLE

Le pôle Famille s'inscrit sur le territoire de l'Ouest vosgien.

Son objectif principal est de créer / faciliter le lien entre les personnes là où il arrive qu'il soit rompu ou fragilisé.

LA MÉDIATION FAMILIALE

La médiation familiale a pour objectif d'accueillir et d'accompagner des personnes pour qui la communication est rompue mais qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées.

La médiation familiale approche tous les domaines de la vie d'un individu, de la gestion des ressources d'un couple à des aspects liés davantage au parcours intime des personnes.

Le principe de la médiation est de proposer à ces personnes de se rencontrer dans un lieu neutre et sécurisant en présence d'une médiatrice familiale et de construire une nouvelle manière d'échanger.

Les médiatrices familiales accueillent principalement des couples qui se séparent ou qui se sont séparés et qui doivent être en mesure de prendre des décisions partagées pour les enfants. Les médiatrices familiales accompagnent également des fratries adultes ou des parents et leurs adolescents pour qui la communication est devenue complexe. Dans le cadre des couples, l'objectif de la médiation familiale est de faciliter la séparation entre deux personnes alors que dans le cas d'un parent et d'un adolescent, l'objectif est de reconstituer le lien familial. **Chaque médiation s'adapte aux parcours et attentes des personnes accueillies.**

Le service de médiation familiale de l'association est présent sur le territoire de l'Ouest Vosgien afin de proposer aux personnes demandeuses de médiation familiale, des interventions à proximité de leurs lieux de résidence.

Des permanences sont menées au tribunal afin de promouvoir le dispositif.

La médiatrice familiale assure également la formation de jeunes médiateurs scolaires au sein du collège de Liffol le Grand. L'objectif est de faciliter la gestion des conflits au sein des classes.

L'activité de la médiation sur l'année 2022 s'est davantage tournée vers la mobilisation partenariale et la promotion du dispositif. Des réunions d'informations collectives auprès de partenaires ont eu lieu à la MSVS de Vittel, à l'UDAF, à l'ANPAA, au collège de Liffol le Grand ou encore auprès de professionnels du milieu médical et paramédical sur le secteur.

EN CHIFFRES

53 familles rencontrées dans le cadre des rendez-vous d'information

36 processus de médiation engagés en 2022

101 séances de médiation





ESPACE DE RENCONTRE PARENTS / ENFANTS

Lors de crises ou de ruptures familiales graves, les espaces de rencontre ont pour fonction d'aider au maintien ou au rétablissement des liens entre enfants et parents.



Espace de rencontre propose :

- . **Un espace de rencontre** permettant aux familles d'exercer leur droit de visite dans les locaux de notre association
- . **Le passage de bras** : lorsque l'intérêt de l'enfant le commande ou lorsque la remise directe de l'enfant à l'autre parent présente un danger pour l'un d'eux, le juge en organise les modalités pour qu'elle présente toutes les garanties nécessaires. Il peut prévoir qu'elle s'effectue dans un espace de rencontre qu'il désigne, ou avec l'assistance d'un tiers de confiance ou du représentant d'une personne morale qualifiée.

L'Espace de rencontre Parents/Enfants de notre association est un dispositif en évolution constante en termes de nombre de rencontres, de visites mensuelles. Ces visites concernent des situations de plus en plus installées dans le conflit.

Pour l'ensemble des activités du pôle Famille la période de la crise sanitaire a semblé être un accélérateur des situations de rupture avec une augmentation significative des actes de violence intrafamiliale.

EN CHIFFRES

17 familles accompagnées

27 enfants accueillis

91 visites d'une durée de 2 h chacune

1 famille concernée par un passage de bras



ENFANCE

Depuis 2013, l'association ADALI accueille et accompagne des jeunes mineurs isolés étrangers sur le territoire des Vosges. L'association ADALI s'est rapidement mobilisée pour proposer un accompagnement adapté, spécifique à cette prise en charge.

Un travail étroit s'est institué entre le Conseil Départemental et le service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers d'ADALI, permettant d'affirmer une même cohérence dans les prises en charge, au fil des différentes évolutions auxquelles l'association a dû s'adapter.

Un important réseau partenarial s'est constitué autour de l'accès à la scolarité, l'emploi, la santé et également la citoyenneté, les loisirs dans le but de faciliter l'intégration de ces jeunes.

Depuis 2018, l'association accueille et prend en charge des jeunes étrangers en attente d'évaluation de leur minorité au sein d'un service à Monthureux-sur-Saône / Darney.

En 2022, l'association dispose dans les Vosges d'un agrément de 283 places, réparties en places d'accueil d'urgence et de mise à l'abri pour les jeunes arrivant sur le territoire et se déclarant mineurs et en places d'accompagnement pour des jeunes évalués mineurs par le Conseil Départemental.

SERVICE D'HÉBERGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DIVERSIFIÉ

Depuis 2018, l'arrivée importante de jeunes se présentant comme mineurs dans le département des Vosges a interrogé le dispositif mis en place et ouvert la réflexion aux modes de prise en charge de ces publics.

En 2020, l'association ADALI et le Conseil Départemental ont vu émerger de nouvelles problématiques au sein du public MNA :

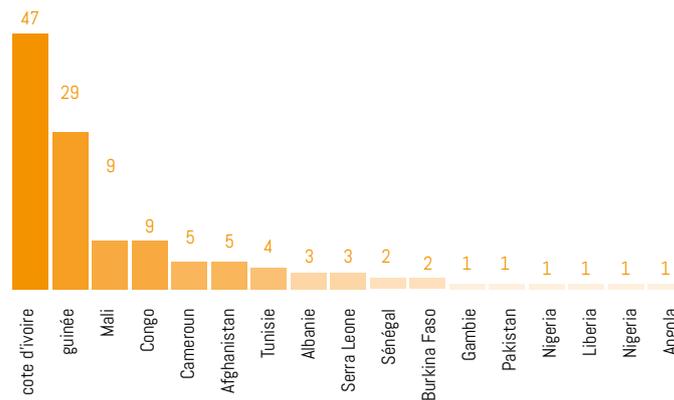
- . Augmentation significative de l'arrivée de jeunes garçons et de jeunes filles de moins de 16 ans et du manque de réponses adaptées sur le territoire
- . Augmentation des besoins de places pour les jeunes confiés
- . Besoin d'apporter des réponses aux situations de jeunes qui mettent à mal le cadre éducatif et éprouvent de grandes difficultés à évoluer au sein de nos services
- . De nombreux jeunes primo arrivants ou accueillis au sein des services MNA deviennent parents pendant leur minorité ou au début de leur majorité

Dans ce contexte, le dispositif d'accueil d'urgence a été réadapté afin de répondre à ces nouvelles spécificités. Depuis le 21 février 2021, le Service d'Hébergement et d'Accompagnement Educatif Diversifié (SHAED) a ouvert ses portes.

Ce service comprend :

- . 24 places d'accueil d'urgence
- . 17 places d'accompagnement pour des jeunes de moins de 16 ans
- . 3 places pour des femmes enceintes ou avec des enfants de moins de 3 ans
- . 6 places dans le cadre de l'équipe mobile d'accompagnement renforcé pour les jeunes n'adhérant pas à la prise en charge de nos services

NATIONALITÉS DES JEUNES EN 2022





Le dispositif

135 →  → 122
jeunes entrés jeunes sortis

4 mois :
durée moyenne de prise en charge

EN CHIFFRES

140 jeunes tout service confondu

 14  126

dont . 64 jeunes de -16 ans
 . 4 jeunes mamans avec enfant

19 départs volontaires

31 jeunes sortis évalués majeurs

42 jeunes sortis évalués mineurs





L'ACCOMPAGNEMENT DES MNA DE 16 À 21 ANS



L'association accompagne de manière globale depuis 2013 des mineurs isolés étrangers (jeune de moins de 18 ans n'ayant pas la nationalité française privée temporairement ou définitivement de la protection de sa famille). L'Association dispose de trois services : Odysée, Trait d'union et Abéona.

Les services sont composés d'équipes pluridisciplinaires.

L'objectif des services de l'Association ADALI est de proposer un **accompagnement global avec hébergement aux jeunes mineurs non accompagnés orientés dans le Département des Vosges** en appartements diffus afin de leur permettre de construire leur projet et de s'investir durablement et sereinement dans leur parcours.

Les jeunes accompagnés bénéficient des prestations suivantes :

- . **Soutien dans les démarches administratives** : l'accompagnement dans les démarches administratives consiste à soutenir les MNA auprès des ambassades et également auprès de l'ensemble des services, souvent spécifiques à chaque pays. Il s'agit de les aider dans la compréhension des démarches dans l'obtention des documents nécessaires à la constitution de leur dossier administratif.
- . **Accompagnement à la scolarité** : dès l'arrivée des jeunes, un bilan est réalisé par le CIO pour permettre une scolarisation rapide et faciliter les parcours et la régularisation des situations des jeunes. Rapidement, la plupart des jeunes sont scolarisés dans les établissements du secteur en filières professionnelles. Chaque référent de parcours accompagne les jeunes dont il a la charge dans leur scolarité à travers l'aide aux devoirs, le lien avec les établissements et le respect du cadre institutionnel de l'Education Nationale.
- . **Soutien à l'insertion sociale et professionnelle** : l'équipe accompagne les jeunes dans leur recherche de stage, dans la contractualisation de leur contrat de travail auprès des entreprises et également auprès des services de l'Etat concernés.
- . **Accompagnement au logement** : les jeunes sont accompagnés dans leur logement par l'équipe. Il s'agit de favoriser le savoir-habiter des jeunes et de promouvoir leur autonomie à travers les actes du quotidien : l'alimentation, l'entretien du logement, etc.
- . **Accompagnement à la citoyenneté** : les jeunes sont accompagnés vers les lieux privilégiés de la ville comme les lieux de vie sociale et de culture. Ils sont accompagnés sur des thèmes comme la citoyenneté, l'interculturalité, les relations filles/garçons, la laïcité et le culte, les droits et devoirs de chacun, les us et coutumes du pays d'accueil afin d'aider les MNA à construire leur esprit critique et à devenir des adultes autonomes et émancipés.

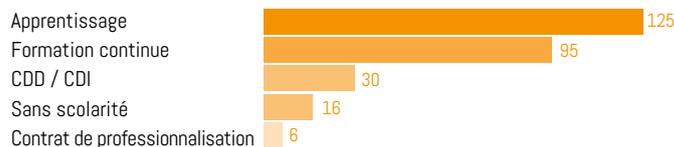


.Accompagnement à la santé et au bien-être : dès l'arrivée des jeunes, une analyse globale de leurs principaux besoins est réalisée notamment pour la prise en charge des pathologies et l'évitement des contagions. Les dépistages ainsi qu'un bilan complet à la médecine préventive sont organisés. Un accompagnement spécifique, en lien avec les spécialistes, est mis en place pour chaque mineur porteur d'une pathologie et nécessitant un suivi et une prise en charge adaptés. Une psychologue travaille en étroite collaboration avec l'équipe afin d'accompagner et de soutenir les jeunes dans leur parcours. Les professionnels-les de ce champ appréhendent la santé à la fois dans sa dimension préventive et curative.

Le dispositif



SITUATIONS SCOLAIRES ET PROFESSIONNELLES



EN CHIFFRES

272 jeunes accompagnés 

 16  256

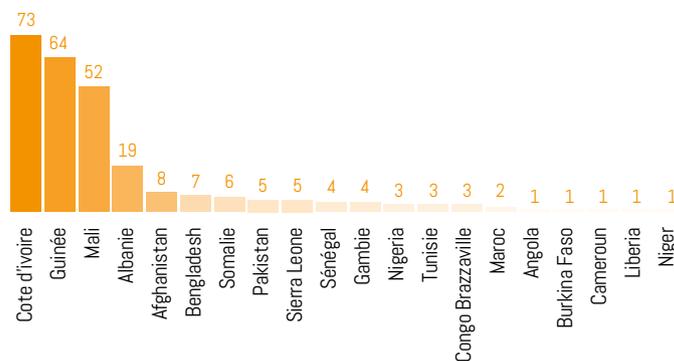
219 places d'accompagnement pour des jeunes de 16 à 18 ans :

Trait d'union : 73

Odyssée : 73

Abéona : 73

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



SITUATION DES JEUNES À LA SORTIE





FOCUS

Participation au Téléthon

Un temps collectif à destination des jeunes a permis de présenter le Téléthon, l'association AFM ainsi que d'échanger sur les maladies génétiques et plus largement sur le handicap. Ce temps collectif a permis de nombreuses interactions. L'objectif était de sensibiliser les MNA dans le cadre de l'accompagnement à la citoyenneté. À l'issue, les jeunes ont souhaité s'engager en participant aux actions mises en place. En décembre 2022, 10 jeunes des services d'accompagnement ont participé à la course du Téléthon à Épinal.

La mobilisation et l'investissement furent tel que les jeunes ont multiplié les tours afin de permettre une donation plus importante au profit du téléthon. 132 tours ont été réalisés par le groupe, permettant la remise d'un don de 300 €. Ce temps a également permis de multiplier les échanges avec les autres coureurs et les bénévoles.

Les jeunes se sont pleinement engagés dans la démarche et souhaitent renouveler l'expérience en 2023.

Un contrat d'engagement a été signé entre l'AFM Téléthon et l'association ADALI Habitat, afin d'officialiser le partenariat.



LE POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES



Le Point Accueil Écoute jeunes (PAEJ) est un lieu d'accueil, d'écoute, de suivi, d'accompagnement et de remobilisation sociale destiné aux jeunes de 13 à 25 ans, du droit commun sur le territoire de Neufchâteau.

Le PAEJ est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les enfants, les adolescents et leurs parents. La plupart des jeunes accueillis sont sans ressources à leur arrivée et très souvent en situation de rupture familiale. **Le dispositif « Garantie Jeunes » facilite la remobilisation et la mise en œuvre du projet professionnel des jeunes.**

Pour certains jeunes, les liens familiaux sont la plupart du temps rompus, mais quelquefois il est encore possible d'éviter cette scission par un travail de mise en confiance et de soutien. Ces jeunes peuvent également présenter un cumul de difficultés. Ce public est souvent sans logement stable, et en général dans l'attente d'un projet professionnel. Ils ont une faible ou pas de qualification professionnelle. Depuis quelques années avec la mise en place du dispositif « Garantie Jeunes », le travail d'insertion sociale globale par le projet professionnel est plus efficace. Le travail partenarial qui s'opère avec la Mission Locale est essentiel pour apporter une réponse globale aux problématiques repérées qui allient le versant social à celui du projet professionnel.

Le PAEJ était initialement financé par la DDETSPP des Vosges. Il est depuis cette année 2021 financé par la CAF. Ce dispositif en pleine réorganisation a rejoint le pôle Enfance d'ADALI et s'articule avec nos différents dispositifs.

Désormais, le PAEJ assure une mission d'accueil et d'écoute plus généraliste auprès des jeunes en situation de mal-être et leur entourage. **L'objectif est de prévenir les situations à risque, rétablir le dialogue, participer au bien-être des jeunes, favoriser leur autonomie et leur capacité d'initiative et d'action.**

EN CHIFFRES

13 jeunes accueillis



7



6



SANTÉ

Depuis 2012, l'association ADALI dispose d'appartements de coordination thérapeutique au sein du département des Vosges répartis entre Neufchâteau et Épinal.

Les ACT prennent en charge des personnes atteintes de pathologies chroniques et interviennent quand la problématique de soin a été identifiée. Il s'agit pour l'équipe d'accompagner le patient dans l'appropriation de sa pathologie et son acceptation. Le logement est un outil qui permet, à travers l'accompagnement à la vie quotidienne de construire un projet individualisé combinant une approche sanitaire et sociale. Une nouvelle modalité d'accompagnement s'est développée en 2022 : l'ACT hors les murs, qui permet l'intervention de l'équipe au sein du lieu de vie de la personne.

Au cours de l'année 2022, une équipe mobile santé précarité dénommée SMAS (Service Mobile Accès Santé) a été déployée sur le centre et l'ouest du département. Elle permet d'aller à la rencontre des personnes souffrant de pathologies et en situation de grande précarité, sur leur lieu de vie, et de leur proposer une prise en charge médico-sociale adaptée.

L'appartement de Coordination Thérapeutique (ACT) et l'Equipe mobile santé précarité sont des services médico-sociaux, comme le stipule le Code d'Action Sociale et des Familles (CASF).

LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique est de permettre à des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale, et atteintes de pathologies chroniques, de bénéficier d'un accompagnement médico-psycho-social personnalisé dans le cadre d'un hébergement, permettant d'assurer la coordination des soins, d'améliorer la situation sociale et de développer l'autonomie.

Depuis 2012, l'Association ADALI propose un accompagnement en Appartement de Coordination Thérapeutique (ACT). Le décret n° 2002-1227 du 3 octobre 2002 définit les ACT comme suit : « Les appartements de coordination thérapeutique (...) fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion. »

Il fixe également la nécessité d'avoir recours à une équipe pluridisciplinaire comprenant « au moins un médecin ».

Les Appartements de Coordination Thérapeutique interviennent quand la problématique de soin a été identifiée.

Les équipes des ACT sont pluridisciplinaires et mettent en œuvre un accompagnement cohérent qui tient compte du parcours, de la santé et du projet de la personne accompagnée afin de permettre aux personnes de stabiliser leur situation et d'apprendre à vivre avec leur pathologie. Le logement est un outil qui permet, à travers l'accompagnement à la vie quotidienne de construire un projet individualisé combinant une approche sanitaire et sociale.

L'association dispose d'appartements de coordination à Neufchâteau et à Épinal. Chaque site est autonome et dispose d'un fonctionnement propre afin de s'adapter aux réalités de chaque territoire. Toutefois, les services collaborent et partagent les mêmes valeurs, objectifs et outils. Chaque site dispose de deux coordinations, médicale et sociale. Au quotidien, les professionnel·les composent avec leurs spécificités pour proposer un accompagnement à la fois global et bienveillant aux personnes accueillies.



Ouest Vosges

Vosges Centrales



EN CHIFFRES

ACT

13 places



17 personnes accompagnées 

 **6**  **11**

9 candidatures reçues

7 candidatures acceptées

22 candidatures refusées (86 % des refus sont liés à un accompagnement ou des conditions d'accueil ne répondant pas aux besoins de la personne)

258 jours : durée moyenne d'un séjour

90% taux d'occupation

ACT HORS LES MURS

6 places



6 personnes accompagnées 

 **1**  **5**

4 candidatures reçues

4 candidatures acceptées

85 jours : durée moyenne d'un séjour

56% taux d'occupation

FOCUS

Colloque Fédération Santé Habitat à Épinal

Notre association a co-organisé le 25^{ème} Colloque National Annuel de la Fédération Santé Habitat à laquelle ADALI adhère.

Ainsi, les équipes et les résidents.es de notre association se sont investis dans la préparation et le déroulement du colloque les 2 et 3 juin 2022 à Épinal.

La thématique principale du colloque s'est articulée autour du concept du Développement du Pouvoir d'Agir en Appartement de Coordination Thérapeutique, Lit d'Accueil Médicalisé et Lit Halte Soins Santé.

Le pouvoir d'agir s'inscrit dans une démarche de rétablissement et d'émancipation en concevant l'humain dans sa globalité. L'accompagnement médico-social répond en écho pour favoriser pleinement la citoyenneté des personnes accompagnées. S'éloignant de la normalisation/standardisation de l'activité, le DPA vise principalement, la détection des ressources individuelles et le re-paramétrage du fonctionnement de l'établissement pour augmenter les capacités de décision des personnes. S'éloignant de la simple « participation » des personnes accompagnées, introduite par la loi du 2 janvier 2002, le DPA ouvre la voie à des projets questionnant les pratiques professionnelles, les modèles existants, dont l'association et l'accompagnement qu'elle propose.

A travers des méthodes et des changements de postures, le DPA nécessite de créer de nouvelles alliances avec les personnes accompagnées.

C'est dans cette optique, que les résidents.es des ACT se sont investis.ies dans la préparation du colloque à travers une représentation théâtrale visant à renforcer le pouvoir d'agir des personnes accueillies en ACT.

Le projet s'est décliné en trois temps :

- Un cycle d'atelier d'improvisation théâtrale
- Un cycle d'atelier de mise en scène des parcours des résidents
- Une représentation théâtrale, dans le cadre du colloque, construite par les participants. L'objectif était de contribuer à une meilleure connaissance des parcours en santé des personnes accompagnées en ACT.

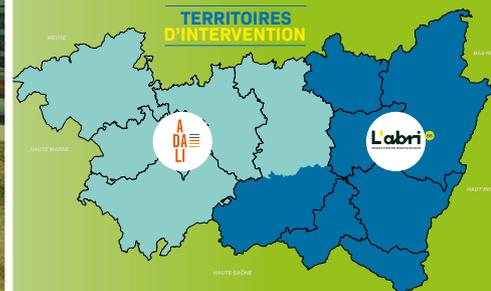
Les personnes fréquentant les ACT et les accueils de jour d'Épinal, Vittel et Neufchâteau ont également réalisé une exposition photo des lieux qui étaient importants pour eux. Ainsi, les congressistes ont pu découvrir le territoire à travers le regard des personnes accompagnées.

De nombreux professionnels.es d'ADALI se sont mobilisés.ées afin que ce colloque soit une réussite.





LE SERVICE MOBILE ACCÈS SANTÉ



En réponse aux appels à projet de l'ARS Grand Est, le projet Equipe Mobile Santé Précarité d'ADALI a été construit en partenariat avec l'association l'ABRI. Nos deux associations ont mené une réflexion commune autour des besoins du territoire et proposent deux services complémentaires afin d'apporter une couverture cohérente sur le département des Vosges. Ces deux équipes se nomment Service Mobile Accès Santé.

Le Service Mobile Accès Santé porté par ADALI a ouvert ses portes en août 2022.

L'aller vers fait partie intégrante des pratiques des équipes du SMAS. En allant à la rencontre des personnes et en leur proposant des services vers lesquels elles n'iraient pas spontanément, le SMAS a pour mission de soutenir les personnes vers un retour aux soins et à la prise en compte de leur santé et de construire des temps adaptés aux modes de vie des personnes en situation de grande précarité.

Ce dispositif est mis en œuvre par des équipes de professionnels.les qualifiés.es et de formations diversifiées. Sur chaque territoire, un **binôme infirmière et intervenant socio-éducatif** se déplace vers les personnes et les structures, soutenu par le médecin de chaque service.

Les équipes peuvent également organiser des rencontres / permanences dans les lieux stratégiques du département en fonction des besoins repérés.

Un important travail de présentation du dispositif a été organisé auprès des partenaires sur l'ensemble du département. Ceci a permis au service d'être rapidement identifié et a facilité le démarrage des accompagnements ainsi que le travail en réseau pour faciliter les prises en charge.

Nous soulignons la nécessité de nouer un partenariat fort avec le CH Ravenel et les CMP du territoire. Ceci afin de

faciliter l'accès aux soins de santé mentale lorsque la personne en manifeste l'intérêt et le besoin et afin d'adapter, tant que possible, un repère temporel adapté aux dispositions de la personne.

Au regard des pratiques addictives des personnes accompagnées, il nous semble également nécessaire et indispensable de travailler avec les équipes du CAARUD et du CSA-PA, notamment sur la réduction des risques.

EN CHIFFRES

7 demandes d'accompagnement

0 7

47 ans : âge moyen

5 demandes acceptées

1 demande refusée

1 demande en liste d'attente





SERVICES SUPPORTS

RESSOURCES HUMAINES

Le service ressources humaines ne cesse d'évoluer depuis 2018, en même temps que nos développements.

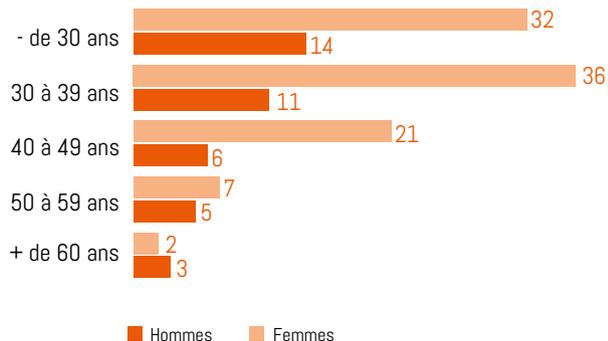
Il assure le suivi des salariés-es, de leur entrée dans l'association à leur sortie (embauche, parcours d'intégration, formation, fin de contrat, etc.). L'équipe a également pour missions de gérer les litiges et d'accompagner les salariés-es sur tout ce qui a trait à leur évolution dans l'association.

Sur l'année 2022, le service s'est renforcé avec l'arrivée d'une assistante RH à temps plein en charge du suivi des salariés tout au long de leur parcours au sein de l'association. Un second poste est ouvert en fin d'année pour l'accueil d'un.e nouvel.le assistant.e en charge du recrutement.

TYPE DE CONTRAT AU 31/12/2022



DÉMOGRAPHIE AU 31/12/2022



EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2022 :

137 salariés-es pour **134** ETP 

98  **39** 

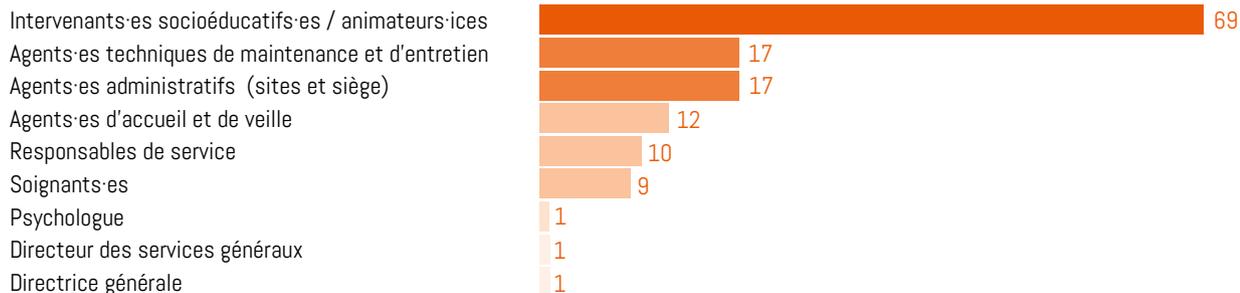
15 bénévoles

15 administrateurs-rices bénévoles

99 / **100**

Index égalité professionnelle
Hommes / femmes 2022

RÉPARTITION DES SALARIÉS-ES PAR MÉTIER



RECRUTEMENT

54 entrées :
 . 31 CDI
 . 16 CDD
 . 7 apprentissages

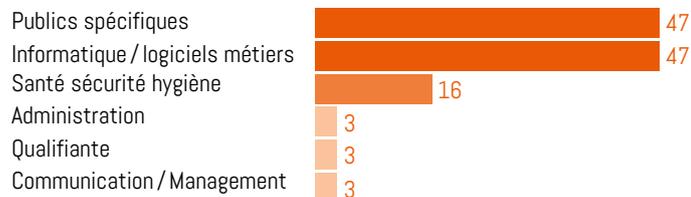
28 sorties
 dont **1** départ en retraite

FORMATION

87 salariés.es ont suivi au minimum
 une formation au cours de l'année 2022

Ce qui représente **63,50 %** des salariés

NOMBRE DE SALARIÉS-ES FORMÉS-ES PAR THÈME





PROJET ET DÉVELOPPEMENT

Le service Projet et Développement vise à :

Soutenir le développement de l'association en venant en appui de la direction sur le déploiement des nouveaux projets

Garantir et améliorer la qualité des prestations proposées aux personnes accompagnées à travers

Assurer la communication de l'association

FOCUS

Mois de l'écocitoyenneté : En novembre ADALI s'engage

Un travail de sensibilisation autour de l'écocitoyenneté a été engagé auprès des salariés.es : création d'une charte écocitoyenne, présentation de nos engagements aux nouveaux salariés.es, identification d'ambassadeurs sur chacun de nos sites et création de visuels visant à promouvoir les bonnes pratiques.

L'ensemble des ambassadeurs.rices a souhaité engager une réflexion sur les outils pour renforcer la sensibilisation de nos publics et permettre à chaque collaborateurs.rices de monter en compétence sur ce thème.

Tout au long du mois de novembre, une boîte à outils permettant la mise en place d'action collectives à destination des publics étaient disponibles par l'ensemble de nos services :

- . partenariat pour des visites d'appartement témoin permettant la sensibilisation des publics sur l'utilisation des fluides (eau, gaz, électricité)
- . jeu collectif et participatif sur le thème de l'écologie
- . atelier de création de produits d'entretien, d'hygiène ...

- . ramassage de déchets en nature...
- Des actions à destination des salariés.es ont également été mises en places :
- . affichage sur l'ensemble des services sur : le devenir des déchets, comment mieux se déplacer, l'impact du numérique
 - . un jeu concours ouverts à tous les écolos-créateurs.rices
 - . l'envoi de 4 newsletters hebdomadaires permettant d'ouvrir la réflexion autour de l'habillement, l'entretien du domicile, la nourriture et les équipements éthiques.



SERVICES GÉNÉRAUX

MOYENS TECHNIQUES ET MATÉRIELS

En 2022, ADALI a poursuivi le renforcement et la stabilisation du service par la création d'un service technique sur le territoire Vosges centrales et l'ouverture d'un poste de coordinateur.rice d'équipe. La mise en place de ce service a permis d'améliorer l'organisation des interventions quotidiennes, et la gestion des urgences techniques.

Principaux chantiers 2022

- . Mise en place d'un service technique sur le secteur Vosges centrales
- . Suite et fin de chantier du bâtiment Rebeuval à Neufchâteau
- . Poursuite des rénovations du bâtiment accueillant le service SHAED
- . Suivi des travaux et ouverture du FJT L'Or Bleu à Éloyes
- . Rénovation et réhabilitation de plus de 40 logements sur le secteur Grand Nancy
- . Logistique et suivi des équipements pour l'ouverture du dispositif d'accompagnement des familles Ukrainiennes
- . Rénovation et réaménagement de l'atelier technique Grand Nancy



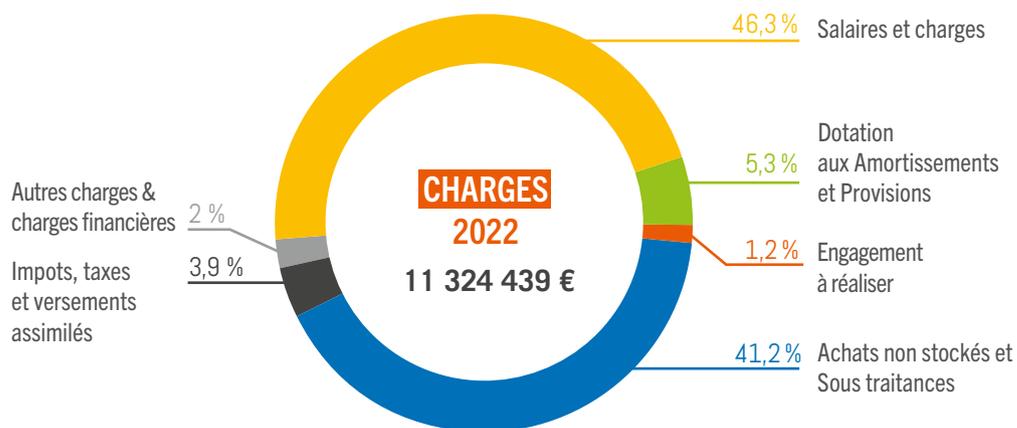
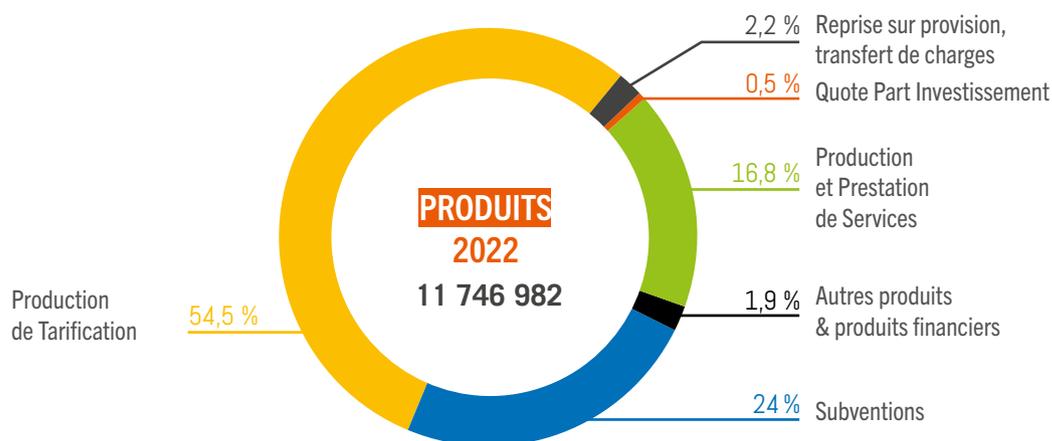
SYSTÈME INFORMATIQUE

En 2022, ADALI a renforcé ses compétences internes en informatique par l'accueil d'un alternant. Cette intégration a permis d'accélérer le développement et la mise en place de logiciels métiers et ainsi de structurer la partie «système d'information» de l'association.

Principaux chantiers 2022

- . Intégration d'un apprenti Master 2 :
Manager en système d'information-
spécialité sécurité informatique
- . Recensement des ressources matériels
informatique/téléphonie
- . Mise en place du logiciel métier SIHAJ
- . Développement d'un logiciel de gestion
des interventions techniques
- . Étude d'un logiciel PTI DATI
- . Sourcing sur un logiciel de gestion des stocks
- . Mise en place de procédures liées
à l'informatique et au SI
- . Analyse du système d'information d'ADALI
et étude des solutions d'amélioration

MOYENS FINANCIERS



Principaux chantiers 2022

- . Modification des moyens de paiement pour les services extérieurs (services d'accompagnement et services techniques)
- . Poursuite des négociations de contrats-cadres avec nos fournisseurs
- . Coordination de la partie comptable du logiciel métier SIHAJ
- . Audit externe process paie et comptabilité

PARTENAIRES



**PRÉFET
DES VOSGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fédération
des acteurs de
la solidarité
GRAND-EST



Fédération
des acteurs de
la solidarité



Habitat Jeunes



HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté

LOGEMENT | INSERTION
FAMILLE | ENFANCE | SANTÉ
www.adali-habitat.fr



ADALI Habitat

Direction Générale et Services Supports
18 allée de la Forêt de la Reine
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. 03 83 91 10 00